

**Discours d'introduction de Christian Coail,
président du Département
Décision modificative 13 octobre 2025**

Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière a été pleine de contrastes pour la France. En panthéonisant Robert Badinter, son plus illustre Ministre de la Justice, celui qui a défendu et fait adopter l'abolition de la peine de mort, elle rendait hommage à une figure lumineuse de son histoire. Quelques jours auparavant, le physicien Michel Devoret recevait le prix Nobel de physique pour ses travaux sur l'effet tunnel quantique. Au-delà du prestige de la récompense, ce prix Nobel rappelle la qualité de la recherche française et l'importance de son apport à la physique quantique qui a tant transformé le monde moderne. L'humanisme, d'un côté, la science, de l'autre, deux choses si précieuses et pourtant si menacées aujourd'hui. Pendant ce temps-là, la droite et le centre, ou ce qu'on appelle désormais le bloc central, a récemment décidé d'amplifier la crise politique dans laquelle ils avaient plongé la France. Pendant que certaines personnalités politiques cultivent, à leur manière, la nostalgie de la IV^e République, les forces vives du pays -élus locaux, associations, syndicats - essaient de trouver des solutions pour améliorer la vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Pendant cette crise, les grands problèmes de notre pays apparaissent, au mieux, au second plan de notre débat politico-médiatique. La dette est le seul sujet qui arrive à émerger. C'est un vrai problème qu'il est nécessaire de traiter dans un esprit de justice sociale et fiscale. Mais je m'alarme que l'urgence et l'ampleur des besoins sociaux soient si négligés. La crise du logement, celle de la protection de l'enfance, de notre système de santé, les besoins en matière d'autonomie, que ce soit dans le champ du handicap ou des personnes âgées, les défis dans le domaine de l'insertion, sont autant de problèmes qui appellent des réponses ambitieuses et une impulsion de la part du

Gouvernement pour éviter l'éclatement de notre pacte social. Ce sont autant de sujets pour lesquels les Départements sont en première ligne. Nous sommes conscients qu'il est nécessaire d'engager davantage de moyens. Mais nous devons composer avec les ressources qui nous sont affectées et les lacunes de l'État sur ses compétences. Malheureusement, vu la crise politique nationale actuelle, je ne vois pas venir d'amélioration à court terme.

Bien identifié sur les questions sociales, le rôle du Département est souvent négligé dans l'aménagement du territoire. Son rôle est pourtant fondamental. Un certain nombre de projets récemment inaugurés sont venus le rappeler.

Le Département participe ainsi activement à l'aménagement du territoire lorsqu'il entretient les routes départementales et les ouvrages d'art. C'est une action essentielle aussi pour la sécurité des Costarmoricaines et des Costarmoricains. C'est un enjeu qui nécessitera des investissements conséquents à l'avenir et ce, d'autant plus, qu'il sera nécessaire d'adapter ces infrastructures au climat de demain. Nous avons récemment inauguré le pont de Lézardrieux rénové. Un chantier à 13 millions d'euros pour le Département. C'est désormais au chantier du Pont Saint-Hubert que nous nous attelons. Un investissement à 17 millions d'euros, partagé à parts égales avec le Département d'Ille et Vilaine.

Le Département agit aussi pour l'aménagement du territoire via Mégalis afin que chaque ménage costarmoricain ait accès à la fibre optique d'ici fin 2026. Cet investissement représente 47 millions d'euros pour le Département. Un investissement destiné aux communes rurales et iliennes puisque les opérateurs privés se sont occupés des zones les plus denses. Nous avons ainsi récemment acté la millionième prise de Mégalis à Saint-Gilles Pligeaux et inauguré la pose du câble reliant Bréhat au continent. Mégalis, qui réunit la Région, les Départements et les intercos bretonnes, est ainsi le premier réseau public de fibre optique de France.

Autre exemple, le plan pluriannuel d'investissements dans les collèges. Un plan de 72 millions d'euros, concernant des établissements répartis sur l'ensemble du territoire, dans une logique de transition énergétique et de sobriété foncière. Nous avons ainsi récemment inauguré le nouveau

collège Prévert à Guingamp. Un investissement de 21 millions d'euros, pour apporter les meilleures conditions d'apprentissage possibles aux élèves. Un bâtiment exemplaire, construit en utilisant des matériaux bios-sourcés et durables comme le bois ou la paille, à travers la reconstruction d'un bâtiment unique et compact, permettant de réaliser des économies d'énergie et de faciliter l'entretien des locaux, et via une production photovoltaïque importante qui répond aux impératifs de la transition écologique. Les travaux pour le collège Vercel à Dinan avancent également bien. Viendront prochainement ceux concernant les collèges de Plouasne et Saint-Nicolas-du-Pélem. Les architectes sont désignés, les travaux démarreront à partir de mi-2026 pour une livraison en 2028. Nous allons aussi lancer des travaux à l'été 2026 pour les collèges de Merdrignac, reconstruction de la restauration avec une livraison avant fin 2027, et celui de Collinée. Lesquels seront dotés de selfs-participatifs.

En matière d'aménagement du territoire, le contrat de territoires constitue aussi un instrument de choix. A travers cet outil, nous aidons les communes dans leurs projets. Le Département aide ainsi souvent les communes dans le renforcement et l'embellissement de leur bourg ainsi que sur des projets de rénovation énergétique. Si l'on ajoute le concours aux EPCI via l'aide de 2022 et les Projets de transition territoriale, c'est un investissement de 62 millions d'euros de la part du Département sur tout le territoire.

On peut citer également la stratégie portuaire actée en juin dernier, le plan vélo que l'on présente aujourd'hui, comme des outils de notre stratégie d'aménagement du territoire. C'est aussi un aménagement durable et équilibré du territoire que le Département vise lorsqu'il engage chaque année 3 millions d'euros en faveur du logement social, qu'il crée des MECS et des lieux de vie, notamment au sud de la RN 12 pour rééquilibrer l'offre en la matière et qu'il soutient les EHPAD du territoire. A travers ces investissements structurants, le Département des Côtes d'Armor soutient aussi activement le tissu économique costarmoricain. En agissant comme cela pour aménager durablement et de manière équilibrée les Côtes d'Armor, nous construisons le territoire que nous léguerons à nos enfants et nos petits-enfants.

Mesdames et Messieurs,

nous allons procéder, dans quelques minutes, à une recomposition à la marge de l'exécutif du Département. Cette recomposition fait suite au souhait de notre collègue Patrice Kervaon, dont je salue l'action, de ne plus assumer sa charge de vice-président. C'est Ludovic Gouyette qui reprendra ainsi la délégation culture avec celle du sport. Jean-Marie Bénier, premier vice-président, reprendra le flambeau sur les cultures de Bretagne et Solenn Meslay reprendra la jeunesse. Enfin, notre collègue Didier Yon devient Vice-président sur le même périmètre de l'agriculture et de la pêche mais avec une charge de travail renforcée avec la présidence de la SEM Bretagne Armor Pêche. C'est donc un ajustement technique de l'exécutif auquel nous procédons.

Je vous remercie.

Christian Coail, président du Département des Côtes d'Armor

Seul le prononcé fait foi